

Conseil municipal du 15 novembre 2023
présidé par Mr BOUTHEMY, maire de CORNILLE

Membres présents : André BOUTHEMY, Aurélie CATALDI, Jérôme LEBouc, Vincent GUILLEUX, Véronique PELEY, Vincent MOTTARD

Membres absents ayant donné pouvoir : Céline DENIS, Joel BARBOT, Lizzy GUILLEUX,

Membres absents : Aurélien LECLAIR, Nicolas MASSET

Présentation du dernier conseil municipal :

Le conseil municipal du 18/11/23 est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations :

- ❖ Devis signé avec MACE entreprise pour le contrat de maintenance et vérification de l'installation contre la foudre. Contrat pour une durée de 3 ans .
- ❖ Signature du devis du contrat de location décoration extérieurs de Noël. Installation prévue le 14/15 décembre 2023.
- ❖ Signature devis de la société ECLOS bulletin municipal 2023 et du devis imprimeur CLOITRE.
- ❖ Lotissement les Vallons 2 : signature d'un nouveau permis de construire.

DELIBERATIONS

- **Approbation du rapport annuel 2022- eau des portes de Bretagne :**

Mr le maire propose au conseil municipal d'approuver le rapport annuel des eaux des portes de Bretagne. Le conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

- **Approbation du rapport annuel 2022- SDE 35 :**

Mr le maire propose au conseil municipal d'approuver le rapport annuel du SDE 35. Le conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Contrat d'association Ecole – coût moyen départemental :

Il est proposé au conseil municipal de fixer le montant versé pour les élèves de Cornillé, scolarisés à Cornillé et Saint Aubin des Landes.

Coût pour un élève de maternelle : 1466 Euros

Coût pour un élève de primaire : 424 euros

Pour information il y a 94 élèves à Cornillé. (61 en élémentaire et 33 en maternelle).

Il est proposé d'approuver le versement effectué par acompte trimestriel en avril, juin, septembre et décembre et d'autoriser Monsieur le Maire à engager cette dépense et signer les documents qui seront nécessaires.

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

INFORMATION

Retour sur la réunion des adjoints :

Lancement de l'appel à projet DETR et DSIL 2024. Date de limite de dépôt 31/01/2024

Validation du devis et plan GEB Construction pour travaux de la mairie.

Réflexion sur les projets à venir :

- Effacement des réseaux au début du Chemin des Vallons et création de trottoir
- Refaire entretien des chemins communaux et de la voirie.
- Traqueur solaire à côté de la station d'épuration.
- Plateau ralentisseur à l'entrée du bourg à la place des chicanes (demande de subvention amende de police)
- Création d'un mode de chauffage réversible pour l'épicerie/bar.

Autres informations :

- Création d'une boulangerie, travaux en cours : ouverture prévue en février.
- Distributeur de pizza a pris du retard : mise en service en février.

- Bornage en cours sur ZD 274 et 321
- Réunion de chantier Les Tilleuls : Les finitions seront réalisées en 2024.
- Bulletin municipal en construction
- Point gestion du personnel : Mr GAILLARD a prolongé son arrêt de travail pour un mois.

Ressources humaines : instauration d'une prime pouvoir d'achat (décret 31 octobre 2023)

Le conseil municipal prend connaissance du barème et des montants de la prime inflation. Ils l'évoqueront lors de la prochaine réunion d'adjoint.

Rapport social unique du SDG :

Tous les employeurs doivent faire un rapport social sur les agents.

Congé de fin d'année des agents administratifs : La mairie sera fermée le 2 et 3 janvier 2024.

Vente de jus de pommes :

Groupement associatif Breillien football -U15 : Vente de jus de pommes au profit d'une sortie dans l'année.
Contacter Mr DELACROIX Guillaume 07 63 11 63 43

Stage de théâtre : Demande de réservation de la Salle du Centre culturel à compter du 26 /12 /2023 au 30/12 /2023. Représentation.

Service technique : travaux en cours

Mise en place de cuves à eau cimetière : installation des gouttières à prévoir
Mobilier terrain multisport (banc +poubelle)

Mélanie DUROSSET

Véronique PELEY